

Compte rendu conseil municipal du 18 avril 2011

Vote du compte administratif 2010

Le budget général de la commune se solde par :

- Un excédent de fonctionnement de 316 006,06 €
- Un déficit d'investissement de 399 076,05 €

Soit un déficit global de 83 069,99 correspondant aux subventions pour l'aménagement du bourg non perçues au 31 décembre 2010.

Le budget de l'eau et de l'assainissement se solde par :

- Un excédent de fonctionnement de 1 652,81 €
- Un excédent d'investissement de 37 380,31 €

Soit un excédent global de 39 033,12 €

Le budget de la toiture photovoltaïque se solde par :

- Un déficit de fonctionnement de 661,10 €
- Un déficit d'investissement de 3 192,35 €

Soit un déficit global de 3859,45 €

Vote du budget primitif 2011

Les budgets s'équilibrent à :

Budget général :

- Fonctionnement : 405 003 € Investissement : 811 656 €

Service de l'eau et de l'assainissement

- Fonctionnement : 70 122,44 € Investissement : 67 581,56 €

Toiture photovoltaïque

- Fonctionnement : 17 500,30 € Investissement : 12 948,35 €

Location appartements

Le conseil municipal autorise le maire à louer à compter du 1^{er} mai 2011 :

- l'appartement n°3 du presbytère à Michel Deschamps
- L'appartement n°1 de la Mairie à Stéphanie NATRELA

Aménagement du bourg 3^{ème} tranche

Le maire rappelle le projet déjà présenté au conseil municipal et informe le conseil municipal que ce projet peut bénéficier d'une subvention exceptionnelle programme 122 action 01. Le conseil municipal autorise le maire à solliciter une subvention la plus élevée possible.